



A Monsieur le Directeur de
la Caisse d'Epargne du Ruanda-Urundi

à

USUMBURA .-

Monsieur le Directeur,

Comme suite à votre lettre N° 5198/U6.3 du
30/8/57, j'ai l'honneur de vous renvoyer le Bordereau de
remboursements acquitté ^{par} les intéressés.

Ci-dessous vous trouverez les noms des affiliés
qui désirent le retrait des sommes versées à la Caisse d'Epargne:

Kagenza Gervais	série 247.000	N° 4.659
Sericada Frédéric	" 247.000	4.648
Sentashya	idem	10.742
Ntibimenya Thaddée	idem	4.690
Kalisa Claver	idem	4.647
Nzabamwita Ladislas	idem	4.617
Safari Bernard	idem	4.650
Serugendo Léodomir	idem	11.944
Serugendo	idem	12.163
Ntawera	idem	4.634

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération très distinguée.

POUR LE COMPTABLE TERRITORIAL, 931, empêché
LE COMMISSAIRE DE 3° CLASSE,
KAYUMBA, B.

ADM/MPN/

CAISSE D'EPARGNE
DU CONGO BELGE
ET DU RUANDA-URUNDI

B. P. 615
Tél. 492
C. Ch. P. Z 186
Bq. Centrale n° 7



SUCCURSALE

SPAARKAS VAN
BELGISCH-CONGO
EN RUANDA-URUNDI

P. B. 615
Tel. 492
P. Ch. R. Z 186
Centrale Bk. n° 7

Réf. 5198/U.6.3

Verw.

Objet :

Voorwerp :

Annexe :

Bijlage :

USUMBURA, le 30/8/57
USUMBURA, de

A Monsieur le Comptable Territorial

de et à
BIHABA - RUHengeri
=====

n. 3450/AE 13/02
13-9-57
M. Be nort.

Monsieur le Comptable,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que mes services ont émis le 23.8.57 et à votre nom un chèque postal de 10.210,-francs. Ce montant représente le total du bordereau ci-inclus que je vous prie de bien vouloir me retourner dûment acquitté par les intéressés.

Veuillez agréer, Monsieur le Comptable, l'assurance de ma considération distinguée.

LE SECRETAIRE GENERAL
DIRECTEUR DE LA SUCCURSALE
DU RUANDA-URUNDI,

M. FIEVEZ.-